



BULLETIN INFOS N° 25



Pour consulter le site de l'ADJF : <https://www.ffjudo.com/amicale-des-dirigeants-du-judo-francais>

Comité de rédaction : Alain SANTRISSE, Président, Gilles ADAM, Vice-Président,
Christian CERVENANSKY, Grand Conseiller du Grand Conseil des Ceintures Noires

Sommaire

Edito de Gilles ADAM	page 1
Bon anniversaire Monsieur PFEIFER	page 3
Assemblée Générale Extraordinaire : - Modifications des statuts - Election du comité directeur	page 5
Ancien dirigeant, ce n'est pas forcément la retraite	page 6
Jacques MENEL, le judoka, le dirigeant, le commissaire	page 8
Jean Claude GIROT, le Sport Chanbara	page 10

Edito

Patience, espoir et solidarité

*« S'armer de patience, combien l'expression est juste ! La patience est effectivement une arme, et qui s'en munit, rien ne saurait l'abattre. Sans elle, on est automatiquement livré au caprice ou au désespoir. »
Emil Michel Cioran*

Je fais le choix de débiter mon propos en mettant en avant cette citation du philosophe roumain car elle me semble bien illustrer une des facultés essentielles que nous avons dû mettre en œuvre depuis un peu plus d'une année, depuis que notre pays, et en particulier notre discipline, ont subi les conséquences d'une pandémie mondiale...

La patience est l'expression de l'espérance, c'est-à-dire d'une confiance pure en l'avenir, et c'est bien de cette qualité dont nous avons dû faire preuve dans notre vie personnelle et associative...

Patience et espérance ont entretenu l'espoir... L'espoir, c'est le fait d'attendre et de désirer quelque chose de meilleur pour soi et pour les autres et c'est bien l'espoir qui nous a guidé

L'incertitude et le manque de vision claire de l'avenir qui ont ponctué notre vie quotidienne auraient pu altérer notre espoir, mais la pratique de notre discipline nous a permis de progresser dans la voie de la patience et de l'espérance. Ces vertus sont le ciment de notre code moral et le fondement des liens de solidarité qui nous unissent au sein de l'Amicale des Dirigeants du Judo Français.

Durant cette année délicate et difficile, nous avons eu le plaisir de concrétiser ce devoir de solidarité en vous transmettant régulièrement nos bulletins d'information...

A l'issue de ces épreuves, qui ont espacé nos rencontres mais aussi renforcé nos liens, nous attendons avec joie de nous retrouver, de nous réunir, de pratiquer notre discipline...

Au nom de notre (nouveau) Comité directeur, je vous souhaite à toutes et tous une très agréable période estivale.

A très bientôt

Gilles ADAM
Vice-président



BON ANNIVERSAIRE



Georges PFEIFER

Le 3 mai dernier Monsieur Georges PFEIFER fêtait son centième anniversaire.

A cette occasion et dans la plus pure tradition du judo, il est bon de rappeler pour les anciens et de dire aux plus jeunes qui est Georges PFEIFER.

Il avait commencé le judo au Maroc, et il était devenu rapidement ceinture noire en 1951 ; il est du reste un des fondateurs de la Fédération marocaine de judo

De retour en France malgré sa lourde charge de chef d'entreprise dans les travaux publics, il s'investit pleinement dans la direction de la Fédération Française de Judo. Il deviendra en parallèle Vice-Président du Comité Olympique Français durant de nombreuses années.

Il sera aussi le candidat malheureux à la présidence de la Fédération Internationale de Judo.

Comme il aimait à le dire : « je suis un bâtisseur ».

C'était un travailleur infatigable. Il aura effectivement beaucoup construit pour le judo français. Il en deviendra le Président de 1966 à 1972, puis de 1981 à 1984. Il prendra en main également les destinées du Collège National des Ceinture Noires de 1976 à 1980.



Georges PFEIFER avec Henri COURTINE, DTN et Claude BECART, ancien médecin fédéral

Il aimait profondément le judo et au fur et à mesure des années de pratique il obtint le grade de 7^{ème} dan.

Il faut, sans être exhaustif, rappeler que nous lui devons énormément d'actions et la structuration moderne de la fédération, par exemple : la création des comités départementaux, la commission financière, les assises fédérales, les commissions de l'enseignement, les assemblées générales en province, le créateur des Ceintures d'Or en 1982, de l'Amicale des dirigeants en 1988, et bien d'autres choses qui perdurent encore et qui ont permis au judo de devenir ce qu'il est aujourd'hui.



Il a été aussi l'artisan majeur de la réunification du judo en 1971 entre la FFJDA et le CNCN.

A cet égard nous lui devons la création de la Commission Nationale des Grades, ciment des accords entre les deux organismes. Également le créateur de la « Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires » en 1974 dont il est grand-croix et porte le numéro 1. Il est aussi à l'initiative de l'achat des locaux de la rue Lecuirot et ceux de la rue des Plantes, puis du projet de l'Institut du Judo qu'il a porté pendant des années.

Il a obtenu les plus hautes distinctions fédérales. Il est également Officier de la Légion d'Honneur depuis 1999.



Georges PFEIFER avec Kyoshi MURAKAMI et Pierre GUCHARD, ses parrains pour le 6ème dan

L'Amicale des Dirigeants du Judo Français lui devait naturellement ces quelques lignes, bien trop courtes, pour résumer sa carrière de dirigeant exemplaire et efficace.

En guise de conclusion, juste une anecdote personnelle. Lorsqu'il avait fêté ses soixante ans dans son domaine du Limousin, il nous avait dit : « Je viens d'effectuer la moitié de ma vie, j'espère vivre encore autant ». C'est tout ce que nous lui souhaitons aujourd'hui.

Merci encore pour tout ce que vous avez fait pour les générations à venir.

Et longue vie Monsieur Georges PFEIFER

Respect...

Article rédigé par
Christian CERVENANSKY



AG EXTRAORDINAIRE 2021

En raison de la crise sanitaire et conformément aux dispositions adoptées en Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est effectuée sous forme de consultation électronique.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

« **Résolution : L'assemblée générale extraordinaire de l'ADJF sur proposition du comité directeur et après en avoir pris connaissance, approuve les modifications des statuts telles que présentées. »**

RESULTAT DU VOTE :

Sur 150 adhérents, 73 membres de l'Amicale représentant 73 voix, ont répondu valablement à la consultation

La résolution concernant les modifications statutaires a été adoptée par 98,6 % des voix.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Il s'agit d'une « élection au scrutin secret à la majorité relative à un tour »

Les fiches des candidats(e)s avaient été diffusées dans le Bulletin Info n°24

RESULTAT DU VOTE :

Suffrages exprimés : 73 sur 150 adhérents, chaque voix représentant 1,4 %

Toutes les candidates et tous les candidats ont été élus à la majorité des voix

LE NOUVEAU COMITE DIRECTEUR DE L'ADJF (par ordre alphabétique)

Gilles ADAM, Christian CERVENANSKY, Gilbert HENRY, Joëlle LECHLEITER, Jean PAPON, Liliane PRACHT, André PRACHT, Dominique ROCHAY, Alain SANTRISSE

Lors d'un vote électronique, début juin le comité directeur a élu en son sein son Président et un Vérificateur aux comptes :

- **Président : Alain SANTRISSE**
- **Vérificateur aux comptes : Jacky GUILLON**

Au cours de l'été, le Président réunira le Comité directeur pour un séminaire de réflexion (en présentiel), cette réunion permettra d'affiner les objectifs pour l'Olympiade et de préciser la contribution de chaque élu.

Les liens ci-dessous vous permettent d'accéder aux projets des procès-verbaux :

- PV AG Extraordinaire [CLIQUER ICI](#)
- PV élection du Président [CLIQUER ICI](#)
- PV désignation du Vérificateur aux Comptes [CLIQUER ICI](#)

ANCIEN DIRIGEANT

CE N'EST PAS FORCEMENT LA RETRAITE

Il y a quelques années, j'ai été frappé par les propos d'un président qui me disait : « *moi je finis mon mandat, après ce ne sont plus mes affaires, il se passera ce qu'il se passera* ».

S'il est vrai que la plus inconfortable des situations à mon avis, c'est d'avoir quitté sa fonction et de vouloir encore influencer, jouer un rôle prépondérant ou de conseiller obscur, il n'en reste pas moins que le principe de dire en quelque sorte «après moi le déluge», n'est pour le moins pas très responsable ni honorable.

Comme le dit le proverbe « on ne peut pas être et avoir été ». C'est psychologiquement perturbant pour celui qui a quitté son poste volontairement ou involontairement, j'en conviens. C'est aussi inefficace, cause de conflits, de ralentissement des projets nouveaux et plus encore parfois. De plus, c'est très désagréable pour le successeur et son équipe qui a la légitimité pour agir.

Ainsi donc, entre tout arrêter fonctionnellement et dans sa tête, et puis vouloir consciemment ou inconsciemment garder le manche sans en avoir la légitimité démocratique, il y a certainement un juste milieu à trouver par l'ancien président d'abord, et le nouveau ensuite - sous réserve que cette succession n'ai pas généré des conflits de personnes ou d'objectifs suffisamment graves pour qu'il y ait incompatibilité entre les personnes et les objectifs.

Plaçons-nous donc dans une situation classique, celle de la vie. Nous sommes d'abord des enfants avec des parents qui nous éduquent. Puis c'est notre tour de voler de nos propres ailes, de se sentir adulte, d'être ensuite parents et d'éduquer à notre tour nos enfants, de les laisser faire leurs expériences, leur apprentissage en quelque sorte. Ainsi les boucles de la vie se succèdent inexorablement depuis la nuit des temps.

N'en serait-il pas la même chose dans la succession des générations de dirigeants d'association ?

Mais avant d'aller plus loin, faisons quelques constats.

Le premier, c'est que toutes les études montrent que la durée d'exercice de la fonction de dirigeant se raccourci d'année en année.

Deuxième constat, les tâches se multiplient et se complexifient. Les sources de désagrément voire de conflits prennent souvent le pas sur le sentiment de plaisir du bénévolat au profit d'une cause que l'on aime et qui vous a précédemment procuré beaucoup de satisfaction.

Troisième constat, la fonction de dirigeant est macrophage et elle vient souvent se heurter aux autres obligations de la vie familiale, professionnelle ou d'aspirations personnelles.

Les études montrent également une évolution des mœurs et des habitudes. Les nouvelles générations aiment privilégier le temps libre particulièrement les week-ends. Alors qu'une grande partie de nos activités a justement lieu durant ces fins de semaines. La notion de sacrifice pour une association a beaucoup évolué. S'ajoutent également d'autres facteurs tel que la mobilité géographique, les séparations des couples, l'aspiration à d'autres formes de bénévolat.

Tous ces éléments sont liés les uns autres, et il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur ces sujets.

Quoiqu'il en soit le phénomène est là, bien implanté dans la vie associative française. C'est une tendance lourde qui s'accroît d'année en année.

Ainsi l'arrêt brutal et la rupture avec l'association, par usure, nécessité, déception, perte de motivation, non réélection ou bien d'autres raisons, est tout aussi néfaste pour les dirigeants que la persévérance à tout prix dans une fonction.



Le Général Mac MAHON avait prononcé cette phrase célèbre « j’y suis j’y reste ». C’était une autre époque. La persévérance est une qualité, l’acharnement est diabolique.

Quelle pourrait donc être la solution, ou plus modestement la piste d’une solution où chacun jouerait gagnant-gagnant ou profit de communauté ?

Je ne souhaite pas ici faire preuve d’angélisme, je connais suffisamment les enjeux de pouvoir, les types de personnalité, les tendances à l’égoïsme, les intérêts avoués ou inavoués de chacun, pour penser qu’il existe des solutions toutes faites et que tout pourrait aller bien dans le meilleur des mondes. D’un côté, il a l’acquis, l’expérience, la culture associative, les actions réussies. De l’autre les idées nouvelles à mettre en œuvre, le sentiment d’être utile, l’envie de se sentir valorisé par la fonction, un nouvel élan à mettre en œuvre.

Il me semble que ces positions ne sont pas incompatibles, elles peuvent même être complémentaires.

Si les fonctions régaliennes d’un président sont de gérer le quotidien et concevoir et de mettre en œuvre des projets, il n’en reste pas moins qu’une de ses missions vitales c’est aussi de préparer l’avenir, en l’occurrence sa succession. Combien de fois avons-nous entendu : « si je reste c’est parce que personne ne veut prendre la suite ». Ce propos est teinté d’une idée accusatrice, et tend à dédouaner celui qui veut garder la place.

La bonne question à se poser serait : « Qu’ai-je fait ou pas fait pour me retrouver seul aux commandes de l’association ? ».

Je pense que « les anciens », quel que soit le milieu associatif ou professionnel ont encore beaucoup à apporter. Mais une retraite cela se prépare, en préparant sa succession.

Le jeune retraité peut encore apporter à l’association par sa sagesse, le recul sur le quotidien et ses impératifs. Il a souvent un pouvoir moral. C’est donc au nouvel élu à proposer une petite responsabilité selon ses aptitudes ou ses capacités qui le maintiendrait dans une fonction valorisante et plus confortable. Ce ne serait plus alors une rupture et brutale psychologiquement dévastatrice.

Selon plusieurs études les deux premières motivations de la pratique d’une activité associative sont successivement le lien social et l’autonomie physique. Les deux à mon avis sont en corollaires.

Donc il ne devrait pas y avoir d’anciens dirigeants, dénomination trop souvent dévalorisante. Arrêter une fonction de président, ce devrait être simplement un changement en douceur de responsabilité et d’activités et non pas une rupture qui se transforme souvent en repli sur soi.

Le judo plus que tout autre sport offre cette chance de réussir un changement de fonction et de responsabilité de façon harmonieuse conformément à nos valeurs au profit de l’association dont personne n’est propriétaire.

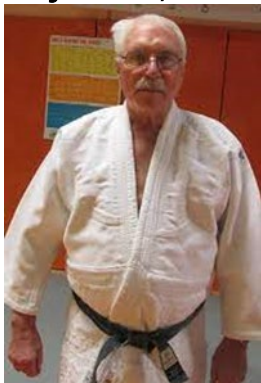
Enfin je dirais que si la compétition est un passage dans la vie d’un judoka, le bénévolat sous des formes les plus diverses peut se poursuivre très longtemps, encore faut-il que chacun en ait la volonté et en comprenne l’intérêt.

Article rédigé par
Christian CERVENANSKY



Jacques MENEL

Le judoka, le dirigeant, le commissaire...



Jacques dans le dojo de Vineuil

Jacques est arrivé dans le Loir et Cher vers les années 70. C'est là qu'il a commencé le judo à Blois, à la Maison de Jeunes de Bégon avec Monsieur CABRILLAC jusqu'au grade de ceinture bleue.

En 1975, il rejoint le Judo Club de Vineuil Sports, commune de la proche «banlieue» de Blois où il continue à évoluer sur le tatami et dont il est toujours membre à ce jour.

C'est en 1977 qu'il obtient son 1er dan et il n'en restera pas là puisque, en 1997, il devient 3e dan.

Qu'a-t-il fait pendant ce temps ? il s'est investi dans les autres facettes du judo.

Le dirigeant

Le premier comité départemental du Loir et Cher ayant vu le jour en 1968, en 1972 il en devient trésorier et ce jusqu'en 1978 où il est élu Président du département et ce, jusqu'en 2000 où il décide de ne pas se représenter en tant que tel mais reste Vice-Président pour passer le flambeau à la nouvelle équipe. Pendant ces 22 ans à la tête du département il fit le maximum pour suivre l'évolution de notre discipline afin que notre petit département puisse exister entre le Loiret et l'Indre et Loire. Il encouragea la construction et la rénovation de plusieurs dojos du nord au sud du département. Il profita de la mise en place d'une Maison des Sports à Blois pour y installer le siège du comité.

La bonne initiative ne fut pas couronnée de succès : c'était, peut-être, un peu trop tôt et mal placé. Une nouvelle Maison du Sport, plus facile d'accès et plus sécurisée, fonctionne depuis plusieurs années et rend bien des services (elle devrait être déplacée dans les années à venir). Il participait activement aux assemblées générales de notre Fédération. Il aida à la mise en place d'une classe départementale qui dura plusieurs années.

Il fut membre du Conseil d'Administration dès la création du CDOS 41, et il en sera un des Vice-Présidents, responsable des récompenses et de la formation, Président délégué chargé des relations avec le CROS Centre jusqu'en 2009, et à nouveau membre du conseil d'administration jusqu'en 2021. A la fin des années 90 il prit la présidence du judo Club de Vineuil qu'il occupe jusqu'à maintenant. Il a su s'entourer d'une équipe efficace de bénévoles. C'est ainsi que, plusieurs fois par semaine, il se retrouve au Dojo pour y accueillir les enfants et les parents.

Le commissaire sportif

Après la « réunification » de 1971, la ligue Touraine-Berry-Orléanais se structura pour l'organisation des compétitions (commission sportive, arbitrage...) et très vite, le département participa activement à cette évolution. Jacques s'engagea dans la commission sportive où il franchit, un à un, les différents échelons : départemental, régional, inter-régional et national, passant de la gestion manuelle à l'informatique.

Il géra de très nombreuses compétitions et animations de différents niveaux et différents publics allant des enfants aux vétérans.

Jacques MENEL s'investit dans le bénévolat depuis 1972, reconnu par ses pairs jusqu'au niveau national.

A ce titre il a été récompensé à différentes reprises :

- Grande Médaille d'Or (*) de la Fédération Française de Judo & Disciplines Associées en 2002
- Médaille de Vermeil du Grand Conseil des Ceintures Noires FFJDA en 2016
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports en 2003

Jacques est un fidèle adhérent de l'ADJF depuis de nombreuses années.



Jacques avec son trophée récompensant sa longue implication dans la commission sportive.

(*) Une petite anecdote : la remise de la grande médaille d'or de la FFJDA eut lieu lors de l'assemblée générale de la FFJDA qui se déroulait à Toulouse dans un nouveau complexe que Jacques avait bien connu. Il avait été aménagé à l'emplacement de l'ancienne caserne militaire où il avait été incorporé...il y a pas mal d'années.

Article rédigé par
Jean PAPON



Jean-Claude GIROT

DISTINCTIONS ET RECOMPENSES

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Grande médaille d'Or de la FFJDA
Palme d'or de la FFJDA
Compagnon Croix d'Argent des Ceintures Noires



Introduction

Jean Claude GIROT nous a fait l'amitié de nous confier une série de trois articles qu'il a rédigé sur cette discipline méconnue qu'est le Sport Chanbara.

Ces trois articles sur le Chanbara seront diffusés dans nos prochains bulletins...

- Voici une présentation de Jean-Claude par Christian CERVENANSKY :

Nous remercions vivement Jean-Claude GIROT et nous souhaitons vous faire partager une partie de ses grandes connaissances sur le kendo et les disciplines qui s'y rattachent.

Jean Claude a commencé par le judo en 1965, il deviendra 1^{er} dan en 1970.

Mais c'est la découverte du kendo en en 1973 qui va le passionner au point d'y consacrer une grande partie de sa vie. Tour à tour pratiquant, compétiteur, entraîneur, dirigeant, il cumulera successivement les réussites dans tous ces domaines.

Il sera membre de l'équipe de France de kendo durant 13 ans, il remportera 6 fois le titre de champion d'Europe dont une fois en individuel et 9 fois celui de champion de France. Il possède aujourd'hui le grade de 7^{ème} dan.

Il assurera la Direction Technique de l'équipe de France de kendo durant 9 ans. Enfin, il participera aux travaux du comité directeur du CNKDR pendant 13 ans.

Quant au Sport Chanbara - dont il est un de fondateurs en France - il se passionnera pour cette discipline ludique dès 1994.

C'est donc après une carrière particulièrement riche qu'il écrit sur le sujet pour notre plus grand plaisir





“L'amitié ne rend pas le malheur plus léger, mais en se faisant présence et dévouement, elle permet d'en partager le poids, et ouvre les portes de l'apaisement.”

Tahar Ben Jelloun (Eloge de l'amitié)

SI VOUS SOUHAITEZ

- adhérer à l'ADJF > [Cliquer ici](#)

- faire paraître une information > envoyez votre texte et vos photos (Libres de droits) au Vice-Président M. Gilles ADAM, gilles.adam274@orange.fr et Mme Dominique ROCHAY superninyy@free.fr

Les Membres du CD : Vos Contacts De Proximité

Alain SANTRISSE, Président	06 14 48 44 52	Joëlle LECHLEITER, Secrétaire	06 01 82 02 37
Gilles ADAM, Vice-Président	06 26 29 37 15	Jean PAPON, Chargé de la solidarité	06 88 56 93 31
Gilbert HENRY, Secrétaire Général	06 08 89 38 05	Dominique ROCHAY, Photothèque	06 31 54 07 06
Liliane PRACHT, Trésorier Générale	06 07 65 03 15	André PRACHT, Trésorier Adjoint	06 64 03 62 21